

## **VILLE DE DISRAELI M.R.C. DES APPALACHES**

**Séance  
extraordinaire  
du 20 mars 2018**

Séance extraordinaire du Conseil de la Ville de Disraeli, tenue au lieu ordinaire des séances de ce conseil, le mardi 20 mars 2018 à 18h00, conformément aux dispositions de la loi des Cités & Villes de la Province de Québec, à laquelle assistent, Mme Juliette Jalbert, M. Germain Martin, M. Alain Daigle, M. Charles Audet et M. Rock Rousseau, sous la présidence de M. Jacques Lessard, maire.

M. Alain Brochu est absent à cette séance extraordinaire.

Cette séance fut convoquée pour les raisons suivantes :

1. Ouverture de la séance et adoption de l'ordre du jour.
2. Autorisation au CERD pour tenir leur campagne du pain partagé le 30 mars 2018.
3. Autorisation de paiement à Construction de l'Amiante inc., libération de 5 % de la retenue sur contrat pour les travaux de mises aux normes de l'usine de traitement de l'eau potable.
4. Demande de commandite de l'équipe de hockey des aînés pour représenter la Ville de Disraeli au tournoi de hockey FADOQ en Estrie.
5. Adoption du projet de règlement numéro 638, règlement relatif au plan d'urbanisme de la Ville de Disraeli.
6. Adoption du premier projet de règlement numéro 639, règlement relatif au plan de lotissement de la Ville de Disraeli.
7. Adoption du projet de règlement numéro 640, règlement relatif au règlement de construction de la Ville de Disraeli.
8. Adoption du premier projet de règlement numéro 641, règlement relatif au règlement de zonage de la Ville de Disraeli.
9. Adoption du projet de règlement numéro 642, règlement relatif à l'émission des permis et certificats de la Ville de Disraeli.
10. Engagement de travailleur autonome pour différents emplois à la Ville de Disraeli.
11. Demande de médiation à la Commission municipale du Québec – équipements et activités à caractère supralocal.
12. Avis de motion règlement numéro 643, règlement amendant le règlement numéro 2017-RM-SQ-4 concernant les animaux et applicable par la Sûreté du Québec.
13. Fermeture de l'assemblée spéciale.

### **INSCRIPTION - DÉCLARATION DU DIR.-GÉN. / SEC.-TRÉS.**

Rapport verbal du dir.-gén. / sec.-trés. à l'effet que l'avis de convocation de la présente séance extraordinaire a été signifié à chaque membre du Conseil municipal dans les délais légaux.

1. Adoption de l'ordre du jour et ouverture de l'assemblée.

03-2018-082

PROPOSÉ PAR M. ROCK ROUSSEAU  
APPUYÉ PAR M. CHARLES AUDET

Que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

**ADOPTÉ à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.**

2. Autorisation au CERD pour tenir leur campagne du pain partagé le 30 mars 2018.

**CONSIDÉRANT QUE** le Centre d'entraide de la région de Disraeli a fait une demande afin d'avoir l'autorisation de faire du porte-à-porte pour leur campagne de financement (pain partagé);

**CONSIDÉRANT QUE** cet événement se déroulera le 30 mars prochain;

03-2018-083

En conséquence, il est,  
PROPOSÉ PAR MME JULIETTE JALBERT  
APPUYÉ PAR M. GERMAIN MARTIN  
Et résolu,

QUE le Conseil autorise le CERD à faire du porte-à-porte le 30 mars prochain pour leur campagne de financement (pain partagé).

QUE le Conseil autorise l'émission du permis de colportage à titre gratuit.

QUE le Conseil autorise le CERD à tenir leur campagne de pain partagé pour les années 2019, 2020 et 2021.

**ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.**

3. Autorisation de paiement à Construction de l'Amiante inc., libération de 5 % de la retenue sur contrat pour les travaux de mises aux normes de l'usine de traitement de l'eau potable.

03-2018-084

Il est,  
PROPOSÉ PAR M. CHARLES AUDET  
APPUYÉ PAR MME JULIETTE JALBERT  
Et résolu,

QUE le Conseil autorise le paiement à Constructions de l'Amiante inc. au montant de 240 152.08 \$ taxes incluses représentant 5 % de libération de la retenue sur contrat pour les travaux de mise aux normes de l'usine de traitement de l'eau potable, décompte numéro 16.

**ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.**

4. Demande de commandite de l'équipe de hockey des aînés pour représenter la Ville de Disraeli au tournoi de hockey FADOQ en Estrie.

**CONSIDÉRANT QUE** le Club de hockey des aînés représentera la Ville de Disraeli au tournoi de hockey de la FADOQ;

**CONSIDÉRANT QUE** la commandite consisterait à faire apposer le logo de la Ville sur le chandail des joueurs;

03-2018-085

En conséquence, il est,  
**PROPOSÉ PAR M. ROCK ROUSSEAU**  
**APPUYÉ PAR M. ALAIN DAIGLE**  
Et résolu,

QUE le Conseil autorise la commandite pour faire apposer le logo de la Ville sur les chandails de l'équipe de hockey des aînés au montant de 100 \$.

**ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.**

5. Adoption du projet de règlement numéro 638, règlement relatif au plan d'urbanisme de la Ville de Disraeli.

03-2018-086

Il est,  
**PROPOSÉ PAR M. ROCK ROUSSEAU**  
**APPUYÉ PAR MME JULIETTE JALBERT**  
Et résolu,

QUE le Conseil adopte le projet de règlement numéro 638, règlement relatif au plan d'urbanisme de Ville de Disraeli.

**ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.**

6. Adoption du premier projet de règlement numéro 639, règlement relatif au plan de lotissement de la Ville de Disraeli.

03-2018-087

Il est,  
**PROPOSÉ PAR M. ROCK ROUSSEAU**  
**APPUYÉ PAR MME JULIETTE JALBERT**  
Et résolu,

QUE le Conseil adopte le projet de règlement numéro 639, règlement relatif au plan de lotissement de Ville de Disraeli.

**ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.**

7. Adoption du projet de règlement numéro 640, règlement relatif au règlement de construction de la Ville de Disraeli.

03-2018-088

Il est,  
**PROPOSÉ PAR M. ROCK ROUSSEAU**  
**APPUYÉ PAR MME JULIETTE JALBERT**  
Et résolu,

QUE le Conseil adopte le projet de règlement numéro 640, règlement relatif au règlement de construction de Ville de Disraeli.

**ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.**

8. Adoption du premier projet de règlement numéro 641, règlement relatif au règlement de zonage de la Ville de Disraeli.

03-2018-089

Il est,  
**PROPOSÉ PAR M. ROCK ROUSSEAU**  
**APPUYÉ PAR MME JULIETTE JALBERT**  
Et résolu,

QUE le Conseil adopte le projet de règlement numéro 641, règlement relatif au règlement de zonage de Ville de Disraeli.

**ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.**

9. Adoption du projet de règlement numéro 642, règlement relatif à l'émission des permis et certificats de la Ville de Disraeli.

03-2018-090

Il est,  
**PROPOSÉ PAR M. ROCK ROUSSEAU**  
**APPUYÉ PAR MME JULIETTE JALBERT**  
Et résolu,

QUE le Conseil adopte le projet de règlement numéro 642, règlement relatif à l'émission des permis et certificats de Ville de Disraeli.

**ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.**

10. Engagement de travailleur autonome pour différents emplois à la Ville de Disraeli

**CONSIDÉRANT QUE** certains emplois peuvent être comblés par des travailleurs autonomes sans affecter les ententes de travail avec les employés municipaux, à savoir :

- Surveillant à l'écocentre
- Signaleur
- Surveillant Cabaret des arts
- Surveillant patinoire extérieure

03-2018-091

En conséquence, il est,  
**PROPOSÉ PAR M. ALAIN DAIGLE**  
**APPUYÉ PAR M. GERMAIN MARTIN**  
Et résolu,

QUE le Conseil autorise l'engagement de travailleur autonome pour les différents postes ci-haut cité par des travailleurs autonomes.

**ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.**

11. Demande de médiation à la Commission municipale du Québec – équipements et activités à caractère supralocal.

**CONSIDÉRANT QUE** les dirigeants de la Ville de Disraeli désirent regarder les possibilités d'avoir une participation financière des villes du secteur sud de la MRC des Appalaches étant donné que leurs citoyens utilisent certains équipements, services et activités de la Ville de Disraeli;

**CONSIDÉRANT QUE** la Ville de Disraeli a fait des demandes auprès des municipalités voisines afin d'établir un partenariat gagnant/gagnant concernant

l'accès à tous les équipements, services et activités de loisirs organisés par la Ville de Disraeli;

**CONSIDÉRANT QUE** depuis le mois de mars 2016, la Ville de Disraeli a fait des rencontres afin d'en arriver à des ententes, mais qu'aucune municipalité n'est intéressée à participer;

**CONSIDÉRANT QUE** la Ville de Disraeli ne peut à elle seule assumer tous les frais d'entretien, de renouvellement des infrastructures étant donné que les contribuables de la Ville de Disraeli se voient déjà imposés un taux de taxation supérieur pour maintenir ces équipements alors que les contribuables des autres municipalités les utilisent sans aucun frais à débours;

03-2018-092

En conséquence, il est,

**PROPOSÉ PAR M. CHARLES AUDET  
APPUYÉ PAR MME JULIETTE JALBERT  
Et résolu,**

QUE le Conseil de la Ville de Disraeli demande à la Commission municipale du Québec de mandater un(e) médiateur (trice) pour accompagner la Ville de Disraeli dans le cadre de la négociation d'une entente relative aux équipements et activités à caractère supralocal avec les municipalités du secteur sud de la MRC des Appalaches.

QUE la présente résolution abroge la résolution numéro 03-2018-079.

**ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.**

**12. Avis de motion règlement numéro 643, règlement amendant le règlement numéro 2017-RM-SQ-4 concernant les animaux et applicable par la Sûreté du Québec.**

03-2018-093

M. Rock Rousseau, conseiller à la Ville de Disraeli donne avis de motion de la présentation ultérieure d'un règlement amendant le règlement numéro 2017-RM-SQ-4 concernant les animaux et applicable par la Sûreté du Québec.

**ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.**

**13. Fermeture de l'assemblée spéciale.**

03-2018-094

Il est,

**PROPOSÉ PAR M. ALAIN DAIGLE  
APPUYÉ PAR MME JULIETTE JALBERT  
Et résolu,**

De clore cette séance spéciale à 18h44.

**ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.**

---

*M. Jacques Lessard*  
Maire

---

*M. Patrice Bissonnette*  
Dir. Gén. / Sec.-trés.

---